

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 24 novembre 2025	
Nom de l'établissement Les Vortex de la Vallée		Numéro de permis 2015321	
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7		Numéro de téléphone (506) 848-6656	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 50	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

À l'arrivée du personnel de délivrance de permis, les enfants du premier groupe jouaient sur le tapis avec des pièces détachées en compagnie des éducatrices. Ils utilisaient notamment des blocs de construction et des figurines. Le deuxième groupe était engagé dans des jeux avec divers jouets, des casse-têtes, des lettres magnétiques sur un tableau blanc ainsi que du matériel « Monsieur et Madame ». L'éducatrice nettoyait la salle après la collation tout en maintenant l'observation et la supervision du groupe.

Le troisième groupe de préscolaires participait à plusieurs activités, dont des jeux avec des blocs et des voitures miniatures. Certains enfants complétaient une activité où ils utilisaient des étampes pour écrire leur prénom en lettres égyptiennes, dans le cadre de la semaine thématique portant sur l'Égypte.

Par la suite, tous les groupes se sont préparés pour la transition vers l'extérieur. Les éducatrices ont appuyé les enfants dans la mise en place de leurs vêtements d'hiver, tout en favorisant leur autonomie et en offrant de l'aide au besoin. Un dénombrement a été effectué à la sortie des groupes et lors du passage des portes menant à la cour extérieure.

À l'extérieur, les enfants jouaient avec des seaux, des pelles et de grands blocs à assembler, et participaient à des jeux imaginatifs. Les éducatrices interagissaient avec les enfants, notamment en jouant à la cuisine imaginaire. Elles circulaient dans la cour et assuraient une supervision active en tout temps. Un préavis de cinq minutes a été donné avant le retour à l'intérieur pour le dîner.

À l'entrée, les enfants ont retiré leurs vêtements d'extérieur, se sont lavé les mains et se sont installés aux tables. Le dîner était fourni par le service de garde. Après le repas, les groupes ont transitionné vers la période de détente. À la suite de la période calme, un spectacle offert par des musiciens locaux francophones a eu lieu dans le cadre de la Journée nationale de l'enfant.

Les dossiers du personnel et des enfants ont été examinés et vérifiés pendant la visite. Les exercices d'incendie sont effectués chaque mois.

Commentaires généraux

Les enfants du programme parascolaire sont arrivés après la sonnerie. Ce groupe était situé dans la bibliothèque de l'école. La présence a été prise à leur arrivée, et les enfants ont pu jouer librement et prendre leur collation lorsqu'ils le souhaitaient.

Un rappel a été donné concernant l'obligation de garder les armoires de médicaments verrouillées en tout temps. Seules des pratiques positives d'encadrement des enfants ont été observées lors de l'inspection.

Le personnel de délivrance de permis recommande le renouvellement.

original signé par

Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 24 novembre 2025

Date

original signé par

France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 novembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"